



## ÉDITO

Depuis 2016, nous proposons aux personnes que nous accompagnons **d'adhérer** à notre association. Plusieurs centaines de personnes ont répondu à cette invitation. Le nombre d'adhérents et leur participation à la vie de l'association témoignent de son dynamisme et renforcent notre positionnement dans les premiers rangs des services d'aide à domicile. Nous encourageons celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre.

Au cours de ces derniers mois, pour mieux répondre à vos besoins, nous avons développé de **nouveaux services que nous vous invitons à découvrir**.  
Le bilan 2016 est le suivant :

- ✎ **Ecoute et Assistance** : près de 100 téléassistances installées,
- ✎ **Mitonnage** : plus de 7 000 repas livrés à domicile,
- ✎ **Relais Mobilité** : chaque mois, plus de 150 personnes accompagnées dans leurs déplacements, seules ou en groupe.

La **qualité** de nos services a été à nouveau certifiée.

***Je tiens à féliciter nos équipes pour leur professionnalisme et leur implication.***

Pour 2018, notre association a décidé de renforcer son rôle en matière de **lutte contre l'isolement** en recrutant de **nouveaux bénévoles** et **deux jeunes personnes** chargées de réaliser des **visites de courtoisie** auprès de toutes les personnes qui en exprimeront la demande. Nous espérons ainsi favoriser les liens intergénérationnels et vous apporter, chaque semaine, un rayon de soleil supplémentaire. N'hésitez pas à en profiter. Inscrivez-vous sans attendre.

Le début de l'année 2018 sera également marqué par l'ouverture de **trois agences, à Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson, où nous aurons le plaisir de vous accueillir**.

Chers amis, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard JAMBOIS  
Président de l'ADAPA

## Renouvellement de notre certification Qualité

Suite à notre audit de renouvellement, notre certification est pérennisée jusqu'en 2020.

Au regard du respect du cahier des charges imposé par les règles de certification fixées par AFNOR et de la norme **NF « Service aux personnes à domicile »**, nous avons maintenu nos engagements en matière de qualité.

La reconnaissance par AFNOR est l'aboutissement d'un long travail d'équipe, gage de sérieux et de confiance aussi bien vis-à-vis de nos partenaires que de nos clients.

La certification NF nous permet ainsi de pérenniser nos bonnes pratiques professionnelles, notre savoir-faire et notre savoir-être indispensable pour vous apporter une intervention de qualité à votre domicile.



## Extension géographique de notre service de portage de repas à domicile

Notre service de portage de repas a été lancé en novembre 2016, sur les secteurs de Toul, Lunéville et Neuves Maisons.

Suite à des sollicitations sur d'autres secteurs, nous avons décidé d'étendre sa zone d'intervention, notamment sur le **Saintois** (Sud du département) et la **Communauté Urbaine du Grand Nancy** (hors Nancy).

### Notre service vous propose :

- ✓ Une diversité des menus (choix entre plusieurs entrées, plats et desserts)
- ✓ Possibilité de rajouter des composants supplémentaires
- ✓ Une adaptation aux régimes (sans sel, diabétique, mixé ...)
- ✓ Une qualité nutritionnelle des repas, élaborés par une diététicienne
- ✓ Pour tout public (personnes âgées, personnes handicapées, particuliers ...)
- ✓ Des financements partiels possibles dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou des prestations des caisses de retraite
- ✓ Le choix du nombre de repas par semaine, ponctuellement ou durablement



Tarif de 10,80 € par repas livré à domicile  
(incluant le coût de la livraison de 4,80 € / repas, déductible de 50% des impôts sur le revenu)  
- Pour tout renseignement, contactez nous au 03 83 37 16 21 -

## Notre nouveau service : nos visites de courtoisie à domicile

L'ADAPA a signé en 2016, la charte « MONALISA » :



## Nos visites de courtoisie

Dans une volonté de rompre l'isolement et de renforcer notre politique globale de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées vivant à domicile, nous avons décidé de mettre en place des visites de courtoisie, au travers de l'embauche de deux personnes en service civique.

En effet, même lorsqu'elles sont entourées par leur famille (parfois éloignées), les personnes âgées ont besoin de communiquer, d'échanger, de discuter sur des sujets qui les intéressent.

Conserver du lien social, établir une relation de confiance et rassurer les proches au travers d'une présence régulière font partis des missions confiées à notre visiteur.

Cette prestation vous est proposée sur la base d'une visite par semaine, **gratuitement la première année**, sous condition d'adhésion à l'association pour un montant de 10 €.



***Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, et pour bénéficier de ce service, n'hésitez pas à nous appeler au 03 83 37 16 21***

## Pour votre sécurité : notre service Téléassistance

Nous vous proposons au travers de notre service « Ecoute & Assistance », un service à la personne au quotidien pour bien vivre chez vous en toute sécurité.



**écoute & assistance**

**Simplicité** : Une simple pression sur la télécommande (montre ou médaillon) vous met en relation avec la centrale d'écoute

**Ecoute** : 24h/24 et 7 jours sur 7. Une réponse immédiate à votre demande et une analyse de la situation

**Référent** : Un seul dépositaire de clefs suffit

**Action** : Vos proches sont prévenus et nous mettons en œuvre la solution adaptée à vos besoins

**Options** : A la demande



### Des tarifs attractifs

- Frais d'installation et de mise en service : 19 €
- Abonnement mensuel : 19 €
- Option transmetteur GSM PPRS : (en cas d'absence d'abonnement de ligne téléphonique fixe ou ADSL)
- Option détecteur de chutes
- Option détecteur de fumée
- Option détecteur infrarouge
- Option détecteur monoxyde de carbone
- Option détecteur de gaz

**Dispositifs de sécurité relié au système de téléassistance.  
En cas d'alerte de l'un des détecteurs, un appel est automatiquement transmis à la centrale d'appel.**

- Pour tout renseignement, contactez nous au 03 83 37 16 21 -

## Devenez adhérent et accédez à notre plateforme ServaDomicile

Désormais, les personnes aidées ont la possibilité d'adhérer à notre association.

Cette adhésion annuelle de 10 € vous permet d'avoir accès à notre plateforme « ServaDomicile », c'est-à-dire que vous avez la possibilité de consulter directement sur internet, en toute sécurité, grâce à un espace dédié :

⇒ Vos plannings prévisionnels / Vos factures / Vos attestations fiscales.

Si vous complétez le bulletin d'adhésion (courrier ci-joint) à l'association et que **vous nous communiquez votre adresse mail**, vous recevrez automatiquement un **identifiant** et un **mot de passe** personnel.

*N'hésitez pas à vous renseigner au 03.83.37.16.21*

## Rejoignez notre équipe de bénévoles

Notre association d'aide et de services à domicile qui accompagne près de 5 000 personnes sur la Meurthe et Moselle prône de fortes valeurs humaines.



**En tant que proche aidant**, vous souhaitez donner un peu de votre temps et vous engager au service des autres, devenez bénévole à l'ADAPA.

A vous de choisir votre rythme et votre engagement en fonction de vos envies et de vos compétences.

**Rencontrons-nous** pour discuter ensemble des activités de l'ADAPA et de notre future collaboration.

N'hésitez plus, contactez-nous :

☎ : 03 83 37 86 15 ou @ : [direction@adapa54.fr](mailto:direction@adapa54.fr)

## Partenariat avec les « Opticiens Mobiles »

Nous avons signé une convention de partenariat avec « Les Opticiens Mobiles ».



### Pourquoi ?

Avec votre ordonnance de moins de 3 ans, « Les Opticiens Mobiles » s'occupent de tout !  
Non seulement très rapidement mais en plus sans bouger de chez vous.  
Un opticien diplômé expert se déplace gratuitement à votre domicile, même le soir.

### Bénéfices et avantages

- ⇒ Zéro perte de temps (pas de déplacements en boutique) ;
- ⇒ Déplacement offert \*;
- ⇒ Conseil en direct ;
- ⇒ Un professionnel de santé 100% disponible pour vous ;
- ⇒ Une prise de RDV en ligne ou par téléphone.

Habilité à contrôler votre correction et l'adapter si nécessaire.

L'opticien peut également vous prodiguer des conseils personnalisés avec un large choix de montures et de verres ainsi que vous livrer vos lunettes à domicile.

\* Déplacement offert pour toute intervention à une distance maximale de 30 Km de l'Opticien Mobile. Au delà, un forfait pourra être appliqué en fonction de la zone d'intervention

**Rendez-vous possible 7 jours sur 7 - Devis gratuit - Service certifié**

- N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre association au 03 83 37 16 21 -

## Pour très bientôt : Trois agences ADAPA, près de chez vous

Nous souhaitons renforcer notre proximité en ouvrant des agences sur les secteurs de TOUL, PONT A MOUSSON et LUNÉVILLE.

Les locaux ont été trouvés et nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer leurs adresses :

### Les AGENCES de l'ADAPA en 2018

Toul : 5 rue Paul Keller / 24 rue Chanzy

Lunéville : 63 rue d'Alsace

Pont à Mousson : 41 rue Victor Hugo

D'ici quelques semaines, ces agences ouvriront leurs portes.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'ouverture de ces nouvelles vitrines.

Nous serons ravis de vous accueillir, vous conseiller, vous aider dans vos démarches administratives en fonction de votre situation (âge, autonomie, ressources), auprès de différents organismes financeurs et pour bénéficier de nos services.

Vous pourrez également rencontrer et dialoguer directement avec votre Responsable de Secteurs afin de définir des jours et heures d'intervention, d'assurer le suivi des interventions, de faire le point sur le planning des aides à domicile, de veiller à ce que les interventions soient réalisées avec régularité et ponctualité.